

Un partenariat exemplaire pour une gestion durable du risque

Au travers de ce programme mis en œuvre dès 2019, les acteurs du PAPI affirment leur volonté de réduire de façon durable les dommages aux personnes et aux biens consécutifs aux inondations en mettant en œuvre une approche intégrée de prévention des inondations.

• Le Sybo, un porteur fédérateur

Porteur du PAPI du Bassin de l'Or, le Sybo a pour rôle principal de coordonner, fédérer et d'animer la mise en œuvre des différentes actions du PAPI. Il prendra en charge la maîtrise d'ouvrage des études globales et des actions d'animation et de sensibilisation inscrites au PAPI ainsi que les diagnostics de réduction de la vulnérabilité pour les mesures de protection individuelles.

• Des intercommunalités organisées pour porter la Maîtrise d'ouvrage des travaux structurels

En tant qu'aménageur et porteur des SCOTs et par leur rôle de Maître d'Ouvrage des travaux qu'elles assureront (en propre ou par délégation) dans le cadre de leur nouvelle compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), les intercommunalités sont les acteurs principaux du PAPI.

• Des partenaires institutionnels techniques et financiers

Cosignataires de la convention du PAPI, ils contribuent à hauteur de **70 % des investissements programmés**.

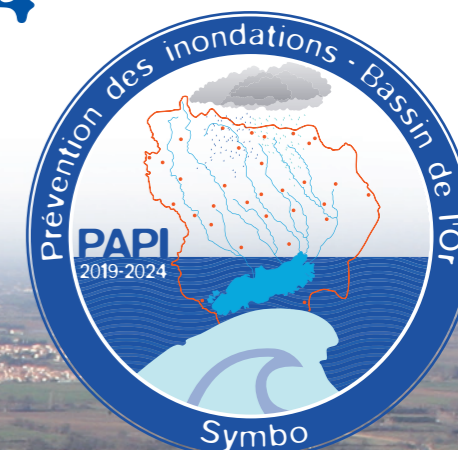
Un programme solidaire et efficace
d'un coût global de 16 547 667 € soit 19 374 000 € TTC

qui représente une dépense de 5 M€ par le territoire (autofinancement)
pour un gain attendu de 32 M€ d'économies de dommages induits par les inondations.



Direction de la publication : Jean-Marc Donnat - Sybo ; rédaction : Flore Imbert - Sybo ; mise en page : Eve Le Pommelet - Sybo ;
Crédits photos : Vincent Rufroy, Sybo, Egis, Aubert Besnier ; Impression : Impact Imprimerie - Décembre 2018

Programme d'Actions de Prévention des Inondations PAPI du Bassin de l'Or 2019-2024



gestion de l'eau biodiversité

Un programme d'actions de plus de 19 millions
d'euros, des maîtres d'ouvrage et des partenaires
engagés pour protéger durablement le territoire
contre les inondations.

Panorama de quelques actions concrètes du PAPI de l'Or 2019-2024

Le PAPI constitue une approche intégrée de prévention des inondations déclinée par un programme d'actions adapté au territoire qui s'articule autour de 3 principaux volets d'intervention :

- D'importants travaux collectifs de protection (sécurisation ou création de digues, de bassins d'écroulement, reprise de ponts,...) pour 16M € TTC répartis sur 8 communes
- Des mesures de protection directement chez les particuliers pour 1M€ sur 10 communes
- Des mesures d'accompagnement, de sensibilisation des citoyens, d'alerte et de gestion de crise pour près de 2M€ pour les 32 communes du bassin versant.

Amélioration des écoulements dans l'Ecoparc de Saint-Aunès

Redimensionnement de 3 ponts limitants sur la Balaurie
14 activités économiques et 53 emplois protégés



2,9M€



Sécurisation des digues de Mauguio

Réhausse de la RD189 et optimisation hydraulique de la digue de la Balaurie
220 habitations / 627 personnes protégées

Prolongement et réhausse des points bas de la digue de la Cadoule au Cannebeth

18 bâtis et activités économiques protégés

0,6M€



Un système de protection pour le quartier des Cabanes de Pérols

Création d'un muret en palplanches le long du sentier littoral
92 habitations protégées contre la montée des eaux de l'étang de l'Or

1,2M€



Des actions transversales à poursuivre

Le PAPI comporte aussi de nombreuses actions d'amélioration des connaissances, de sensibilisation des citoyens, de prévention. Elles visent à mieux anticiper et gérer les épisodes pluvieux intenses, à apprendre à mieux vivre les inondations, et à façonner un territoire moins vulnérable et plus résilient.

2M€

Protections individuelles des habitations

Batardeaux, espaces refuges, surélévation des postes électriques, ... Avec l'accompagnement des particuliers par les collectivités
440 habitations et 15 entreprises protégées sur le bassin versant

1M€



Sécurisation des digues de Lunel-Viel et St-Nazaire-de-Pézan

Sécurisation de la digue du Dardaillon Ouest à Lunel-Viel
40 habitations
92 personnes protégées

Réhausse ponctuelle et prolongement de la digue de St-Nazaire

50 habitations, 91 personnes protégées

1,5M€



Un système de protection à Lansargues

Création d'un muret ou d'une digue en rive gauche de la Viredonne
80 habitations protégées

0,7M€



Une route surélevée pour protéger Candillargues

Surélévation de la RD24 afin de dévier les écoulements en amont et hors des zones d'habitations
155 habitations, 354 personnes et 74 emplois protégés.

4,4M€



Légende

Typologie des aménagements :

- Création de digues
- Sécurisation de digues
- Ralentissement ou déviation des écoulements
- Redimensionnement de ponts
- Mesures de protection individuelle des habitations

